

Puits

Les nouvelles



Année 2007

COMPTE RENDU

Veillez le retrouver ci joint pour les réunions du conseil de l'année 2007.

Avec cette nouvelle présentation, ces informations seront données tous les six mois. Dominique Clavier & Francis Humblot en seront les principaux contributeurs.

PUITS ET SON HISTOIRE

Avec les prochains comptes rendus vous trouverez ici même quelques extraits des décisions du conseil prises cent, cent cinquante voir deux cents ans en arrière!...

Seront également mis en exergue quelques éléments les plus remarquables de la commune.

PONCTUELLEMENT

Vous pourrez aussi recevoir cette feuille à l'occasion de quelque événement bien particulier.

B de Valous

Réunion du 29 Janvier 2007

Présents: B de Valous, J Thenadey, J F Joniaux , D Chauve , T Javelle, H Mariotte, F Balme, AM Bayart , D Chauve ,
Excusé : D Saulgeot
Absent : C Masson,

Le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire à signer la convention ATESAT.
- Accepte la proposition de création de nouveaux chemins et la suppression de chemin dans le cadre de l'aménagement foncier.
- Décide de prendre en charge l'ensemble des travaux de création et de démontage de chemins et d'aménagements paysagers.
- Examine le projet de statut de la Petite Laignes

Réunion du 22 Mars 2007

Présents: B de Valous, J Thenadey, J F Joniaux , D Chauve , T Javelle, H Mariotte, F Balme, AM Bayart , D Chauve , D Saulgeot
Absent : C Masson,

Le Conseil Municipal :

Vote les 4 Taxes et applique le coefficient 1 avec un produit attendu de 35 370 €

	Base	Taux	Produit
Taxe Habitation	93 100	3,58	3 333
Taxe Foncière	71 600	8,80	6 301
Taxe FNB	34 100	26,04	8 880
Taxe Prof	179 700	9,38	16 856
		Total	35 370

- Décide de retenir le devis des Ets TARTERET pour la création des portes du préau.

Le Maire donne compte rendu d'une réunion sur les différents projets éoliens en gestation dans les environs proches, après quoi le conseil municipal:

- décide de faire entendre la Société Anémos.

Réunion du 17 Avril 2007

Présents: B de Valous, J Thenadey, J F Joniaux , D Chauve , T Javelle, H Mariotte, F Balme, AM Bayart , D Chauve , D Saulgeot

Absent : C Masson,

Le Conseil Municipal :

Vote et accepte le compte de gestion SPANC 2006

Vote le budget primitif SPANC 2007 s'établissant comme suit:

Dépenses investissement	70 000 €
Recettes investissement	70 000 €

Vote le compte de gestion 2006.

Vote et accepte le compte administratif 2006 s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement	136 586,21 €
Recettes de fonctionnement	162 450,99 €
Excédent Reporté	425 747,61 €
Recettes Totales	588 198,60 €

Dépenses investissement	20 967,03 €
Déficit d'investissement	132 445,13 €
Dépenses totales d'investissement	153 412,16 €
Recettes d'investissement	354 277,55 €

Vote le compte administratif et le compte de gestion 2006 du CCAS.

Vote le budget primitif CCAS 2006 s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement	503,00 €
Recettes de fonctionnement	503,00 €

Vote le budget primitif 2006 s'établissant comme suit:

Dépenses de fonctionnement	266 362,00 €
Recettes de fonctionnement	152 988,00 €
Excédent Reporté	451 612,00 €
Recettes totales	604 600,00 €

Dépenses investissement	217 109,00 €
Recettes d'investissement	16 244,00 €
Solde d'exécution	200 865,00 €

Recettes Totales	217 109,00 €
------------------	--------------

- Accepte les modifications des statuts de la Petite Laignes
- Accepte l'indemnité accordée par R T E - E D F transport autorisation passage ligne 400 KW CRENEY VIELMOULIN soit 282€
- Accepte les travaux d'entretien parcelle 2 , refuse les travaux d'entretien parcelle 34.
- Refuse que le Syndicat de Pays soit dissous.
- Demande avis à Mr Ménigot de la DDE afin de trouver un arrêt de bus compatible avec les normes de sécurité.

Réunion du 9 Juillet 2007

Présents: B de Valous, J Thenadey, H Mariotte, F Balme, AM Bayart D Saulgeot
Excusés: J F Joniaux , T Javelle, D Chauve
Absent : C Masson,

Le Conseil Municipal:

-Approuve le programme travaux ONF régénération feuillue parcelles p22s- 23 et P 32 pour un montant de 3 781,67 €TTC

-Décide de verser une subvention de 600 € au Comité des Fêtes et 600 € à l'Association Talents Cachés pour l'année 2006

-Vote une décision modificative comme suit:

Dépense investissement

cpte 21514 = 17 852 €

Recette investissement

cpte 238 = 3 571 €

cpte 1325 = 14 281 €

-Accepte le remboursement de l'assurance soit 68 € trop versé sur l'assurance juridique.

-Décide de remplacer le miroir, Rue des Hoteaux pour un montant de 800 € HT, et sollicite le Conseil Général pour l'octroi d'une subvention.

-Décide de faire réparer les abords de la Place Rue du Four.

-Accepte le principe d'agrandissement de la décharge.

-Retient pour la place de la mairie la formule tout stabipack.

Réunion du 18 Septembre 2007

Présents: B de Valous, J Thenadey, H Mariotte, F Balme, AM Bayart D Saulgeot
J F Joniaux , T Javelle,
Excusé :D Chauve
Absent : C Masson,

Le Conseil Municipal:

-Accepte le remboursement de l'assurance suite au sinistre provoqué par la neige soit 134 € avant la réalisation des travaux.

-Fixe la redevance France Télécom comme suit:

31.69 € du kilomètre d'artère

21.13 € du mètre carré d'emprise au sol

-Emet un avis favorable sur le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets.

-Autorise le Maire à signer la convention constitutive de partenariat entre la CCPC et les 15 Communes du canton de Laignes.

-Accepte l'estimation d'aménagement de la Place de la Mairie à savoir:

Espaces Verts : 26 626 € HT

Terrassement : 79 671 € HT

Sollicite Mr le Président du Conseil Général pour l'octroi d'une subvention.

-Suite à l'approbation du plan de Zonage , sollicite Mr le Président du Conseil Général, Monsieur le Président Bassin Seine Normandie pour l'octroi d'une subvention.

-Accepte le transfert du logiciel Mairie vers le logiciel Cosoluce.

-Décide, suite aux actes de vandalisme à répétition, de ne pas remplacer les petites bornes lumineuses de la Place de la Mairie.

Réunion du 23 Octobre 2007

Présents: B de Valous, J Thenadey, H Mariotte, F Balme, AM Bayart D Saulgeot
 J F Joniaux , T Javelle, D Chauve
 Absent : C Masson,

Le Conseil Municipal :

-Autorise le maire à signer les documents nécessaires pour l'achat des parcelles suivantes dans le cadre de l'aménagement foncier:

A 497 à Mr Edouard Joly , F 41 à Mme Despradels épouse Challant , F 39 à Mr Bernard Cogourdant , ZH 73 à Mme Paulette Levret.

-Vote une décision modificative , écriture Sivom illumination Place de la Mairie s'établissant comme suit:

INVESTISSEMENT		Recette:	
Dépense			
21534	= + 21 350 €	238	= + 3 571 € + 117 € = 3 688 €
238	= + 117 €	1325	= + 17 780 € + 158 € = + 17 938 €
020	= - 117 €		
2151	= + 276 €		
Total	= + 21 626 €	Total	= + 21 626 €

-Vote une décision modificative , régularisation écritures SIVOM s'établissant comme suit :

INVESTISSEMENT

Dépense :		Recette :	
2151	= + 8 416 €	238	= + 4 964 €
		1325	= + 3 452 €

Réunion du 11 décembre 2007

Présents: B de Valous, J Thenadey, H Mariotte, F Balme, AM Bayart , J FJoniaux , T Javelle,
 Excusés :D Chauve, D Saulgeot
 Absent : C Masson,

Le conseil municipal :

-Décide de faire la réfection du Chemin de la Garenne pour la somme de 18 867 € HT, charge le SIVOM de l'exécution de ces travaux, sollicite une subvention auprès du Conseil Général

-Décide de verser une subvention aux jeunes qui effectuent une activité soit 30 €par personne.

-Décide de verser une subvention au Souvenir Français du canton de Laignes soit 80 €

-Arrête le rôle d'affouage à 7 affouagistes à raison de 25 € l'unité

-Demande la délivrance du taillis de la coupe No 23 du taillis et petites futaies non vendues aux affouagistes.

-Décide de remplacer la gazinière et l'achat d'un réfrigérateur congélateur pour la salle.

-Décide de faire l'étude à la parcelle sur l'ensemble de la commune pour l'assainissement individuel,retient l'offre de la Société BADGE pour un montant de 16 624. 40 € TTC

-Confie au Maire le soin d'entreprendre toutes les opérations nécessaires à ce projet et l'autorise à signer tous les documents utiles.

-Sollicite une subvention auprès du Conseil Général et Bassin Seine Normandie.`

-Prévoit l'extension de la décharge municipale et en confie le bornage au cabinet Gien.

-Souhaite qu'un abri et un cache soient prévus pour les poubelles de la mairie.

-Décide de renouveler le matériel informatique en vue du changement de logiciel.